

**PROVINCE DE L'ONTARIO
ET
ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO**

**DÉCLARATION ANNUELLE COMMUNE DE 2022 RELATIVE AU
PROTOCOLE D'ENTENTE**

Nous avons le plaisir de présenter la déclaration annuelle commune relative au protocole d'entente (PE) conclu par l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) et la Province de l'Ontario pour 2022.

Des travaux remarquables ont été accomplis cette année dans le cadre de diverses initiatives, au palier municipal et provincial. La table du PE de l'AMO demeure une tribune essentielle pour la tenue de discussions cruciales sur des questions d'intérêt mutuel, alors que nous travaillons ensemble à rebâtir l'Ontario.

La table du PE permet de prendre en compte les diverses perspectives du secteur municipal de l'Ontario dans le cadre du processus décisionnel du gouvernement. Elle se révèle précieuse pour faire en sorte que les politiques publiques donnent de meilleurs résultats pour les collectivités et les résidents de l'Ontario.

La présente déclaration annuelle fait le point sur certaines de nos activités et réalisations dans le cadre du PE au cours de 2022.

POINTS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Malgré la suspension temporaire des activités attribuable aux élections provinciales et municipales, **la table du PE s'est réunie à sept reprises en 2022, et 24 initiatives** y ont été abordées, dont de nombreuses initiatives provinciales clés qui touchent le secteur municipal :

Logement et affaires municipales

- Offre de logements et abordabilité

Santé, soins de longue durée et éducation

- Rôle des municipalités et des équipes Santé Ontario
- Amélioration du système ontarien de soins de longue durée

Soutiens aux services sociaux

- Petite enfance et garde d'enfants

Infrastructure

- Décisions des municipalités en matière d'aménagement concernant des projets d'énergie renouvelable
- Gestion des biens, y compris les plans et programmes connexes
- Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire (FOIC)

Environnement et richesses naturelles

- Refonte des offices de protection de la nature
- Initiatives de modernisation des évaluations environnementales

Finances

- Mise à jour de l'évaluation foncière
- Aide aux entreprises (p. ex., ajout de terrasses aux lieux visés par un permis de vente de boissons alcoolisées)

Amélioration de la sécurité, de la prestation des services et de l'efficacité

- Modernisation du processus relatif au programme de bénévolat d'urgence de la province
- Rapport et recommandations du Comité d'experts pour la cybersécurité

PERSPECTIVES POUR 2023

La province et l'AMO accordent toujours une grande importance à leur partenariat spécial. Elles reconnaissent les avantages de tenir des discussions bilatérales sur les priorités clés qui concernent le gouvernement provincial, les administrations municipales et les collectivités de l'Ontario. Ces discussions revêtent une importance particulière alors que nous travaillons de concert à notre priorité commune d'accroître l'offre de logements et l'abordabilité des logements, notamment en vue d'atteindre l'objectif de la province de construire 1,5 million de logements au cours des dix prochaines années. Ce partenariat provincial-municipal solide demeure essentiel, car les administrations municipales continuent de jouer un rôle crucial dans le bien-être social et économique de l'Ontario. Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration et de continuer à travailler ensemble à la table du PE de l'AMO afin de favoriser de meilleurs résultats pour la population ontarienne.